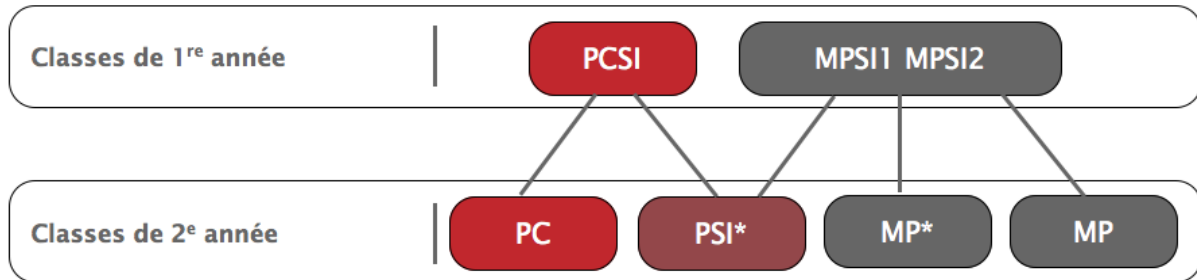


LES CLASSES PREPARATOIRES SCIENTIFIQUES

La structure pédagogique

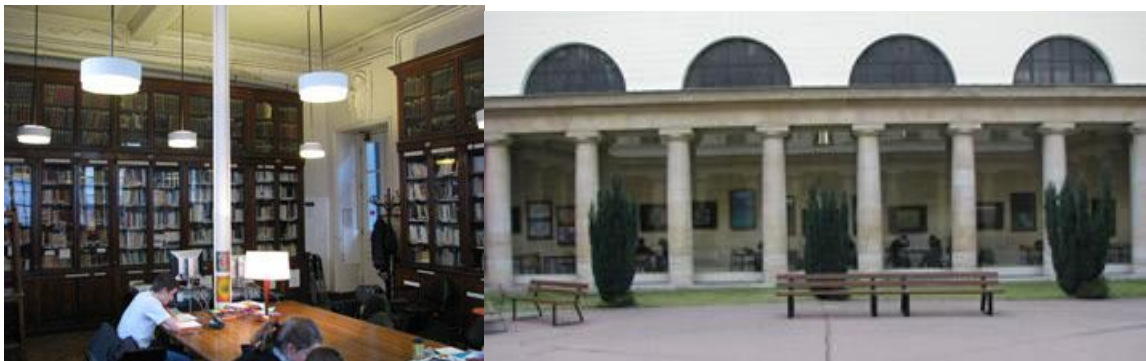
Le lycée Condorcet est pourvu de 3 classes de 1^{re} année (1 PCSI et 2 MPSI) accueillant chacune jusqu'à 48 élèves. À l'issue de la 1^{re} année, les élèves peuvent se répartir sur l'une des 4 classes de 2^e année en fonction de leur choix d'option et de leurs résultats comme illustré sur la figure ci-dessous.



Lorsque la classe souhaitée (PC* ou PSI) n'existe pas au Lycée Condorcet, une place est alors attribuée dans un autre établissement de l'académie de Paris selon les vœux de l'élève.

L'établissement

Le lycée est ouvert du lundi au vendredi de 7h45 à 19h et le samedi de 7h45 à 13h. Les cours commencent à 8h et se terminent avant 18h30.



Une bibliothèque est réservée à l'usage des élèves de classes préparatoires (ci-dessus à gauche). La bibliothèque du secondaire est également accessible ainsi qu'un espace de travail (ci-dessus à droite). De plus, les salles du rez-de-chaussée sont libres d'accès afin de permettre aux élèves d'y travailler pendant la pause méridienne.

La cantine est ouverte de 11h45 à 13h40 du lundi au vendredi.

Le lycée Condorcet n'a pas d'INTERNAT mais les élèves peuvent être hébergés et accompagnés sur les plans éducatif, pédagogique, sportif et culturel par **l'Internat de la Réussite Jean Zay (voir page 4)**. Le régime des études est un régime de lycée. En s'inscrivant, l'élève accepte toutes les conditions de discipline générale, de travail et d'assiduité, propres à la classe et à l'établissement.

N.B : l'affiliation à la sécurité sociale étudiante est obligatoire.

Les classes de 1^{re} année

Le lycée Condorcet compte 3 classes de 1^{re} année : **2 MPSI et 1 PCSI**. Ces filières s'adressent aux élèves intéressés par les questions scientifiques, issus d'une terminale S-SVT ou S-SI. Les compétences développées dans ces filières sont très recherchées chez les ingénieurs et chercheurs dans les domaines liés aux mathématiques, à la physique ou à l'informatique.

MPSI

(2x48 places)

Cette filière s'adresse aux élèves intéressés par **une approche théorique des questions scientifiques**. Les mathématiques y tiennent une place prépondérante et sont associées à un enseignement très complet des sciences physiques mais aussi des sciences de l'ingénieur et de l'informatique. La capacité d'élaboration et de mise en œuvre des concepts théoriques et de modélisation y est valorisée.

Volume horaire du 1^{er} semestre

MPSI	Cours	TD	TP	Total
Mathématiques	10	2	-	12
Physique	4	1	1	6
Chimie	1	-	1	2
SII	1	1	-	2
Informatique (IPT)	1	-	1	2
Culture générale	2	-	-	2
LV1	2	-	-	2
EPS	2	-	-	2
LV2 (facultative)	2	-	-	2
Total (sans LV2)	23	4	3	30

+2h d'interrogation orale par groupe de trois (1/2.maths, 1/4 physique, 1/4 LV1)

Trois heures d'interrogation orale de Culture générale sont également prévues au cours de l'année dans chacune des filières. Les enseignements des classes de première année MPSI et PCSI s'organisent sur deux semestres, le premier s'achevant à la fin du mois de janvier.

Il est à noter que l'enseignement des sciences de l'ingénieur (SII) est commun à tous les élèves de chaque filière au 1^{er} semestre. Il devient optionnel au 2^d semestre, soit au profit de la chimie en PCSI, soit au profit de l'option informatique (2h) en MPSI.

PCSI

(48 places)

Cette filière s'adresse à des étudiants intéressés par **une approche des sciences fondamentales établie à la fois sur l'expérimentation et la modélisation**. Cette formation permet de développer des compétences ouvertes sur la recherche expérimentale et sur les applications avancées. Les travaux pratiques constituent un des temps forts dans les enseignements.

Volume horaire du 1^{er} semestre

PCSI	Cours	TD	TP	Total
Mathématiques	7	3	-	10
Physique	5	1	2	8
Chimie	2	0,5	1,5	4
SII	1	1	2	4
Informatique (IPT)	1	-	1	2
Culture générale	2	-	-	2
LV1	2	-	-	2
EPS	2	-	-	2
LV2 (facultative)	2	-	-	2
Total (sans LV2)	22	5,5	6,5	34

+2h d'interrogation orale par groupe de trois (1/4 maths, 1/4 physique, 1/4 LV1, 1/8 SII, 1/8 Chimie)

La 1^{re} année ne se redouble pas.

Les classes de 2^e année

Le lycée Condorcet compte quatre classes de 2^e année : MP, MP*, PSI*, PC.

Les étudiants, ayant pris le rythme de la première année et fournissant les efforts réguliers nécessaires à l'acquisition des programmes, sont admis, sauf cas exceptionnel, en deuxième année.

Les différentes filières préparent aux concours les plus divers. Les classes étoilées, préparant plus spécifiquement aux concours les plus exigeants (ENS, Polytechnique, Centrales, Mines-Ponts).

Le nombre de places dans les écoles d'ingénieurs permet à chacun de trouver la meilleure admission possible et la dynamique du groupe classe permet à chacun d'obtenir le meilleur pour lui-même.

MP/MP*					PSI*					PC				
Recrute des élèves issus d'une MPSI option informatique ou SII					Recrute des élèves issus d'une MPSI/PCSI option SII					Recrute des élèves issus d'une PCSI option Chimie				
MP/MP*	Cours	TD	TP	Total	PSI*	Cours	TD	TP	Total	PC	Cours	TD	TP	Total
Mathématiques	10	2	-	12	Mathématiques	7	3	--	10	Mathématiques	6	3	-	9
Physique-Chimie	6	1	2	9	Physique-Chimie	6,5	1,5	2	10	Physique	6	1	2	9
SII/option info	1	1	-	2	SII	1	1	2	4	Chimie	3	1	2	6
IPT	-	2	-	2	IPT	-	2	-	2	IPT	-	2	-	2
TIPE	-	2	-	2	TIPE	-	2	-	2	TIPE	-	2	-	2
Culture général	2	-	-	2	Culture général	2	-	-	2	Culture général	2	-	-	2
LV1	2	-	-	2	LV1	2	-	-	2	LV1	2	-	-	2
EPS	2	-	-	2	EPS	2	-	-	2	EPS	2	-	-	2
LV2 (facultative)	2	-	-	2	LV2 (facultative)	2	-	-	2	LV2 (facultative)	2	-	-	2
Total (sans LV2)	23	8	2	33	Total (sans LV2)	20,5	9,5	4	34	Total (sans LV2)	21	8	4	33

Recrutement extérieur

1) Etudiants de l'académie de Paris

Pour les étudiants issus de 1^{re} année, le changement d'établissement n'est possible que si la filière n'existe pas dans le lycée d'origine. Dans ce cas il faudra nous faire parvenir les documents suivants :

- **Fiche A** (1 fiche par filière, renseignée et signée par le proviseur du lycée d'origine)
- copie des bulletins de terminale et de CPGE ;
- copie des résultats aux écrits des concours éventuellement passés, et tout document jugé utile.

La commission d'affectation en 2^e année de CPGE se réunira fin juin. Cette commission ne traitera que les demandes des élèves admis en 2^e année et qui n'auront pas d'avis défavorable au départ de leur établissement. Les demandes des élèves doublant (5/2) seront examinées en dernier, car les montants restent prioritaires.

2) Etudiants hors de l'académie de Paris :

Les dossiers seront transmis par courrier avec les documents suivants : copie des bulletins de terminale et de CPGE, copie des résultats écrits des concours éventuellement passés et tout document jugé utile.

Les équivalences

L'inscription cumulative dans une université est obligatoire depuis la rentrée 2015. A la fin de la première année puis de la deuxième année, le conseil de classe propose, sur dossier, à l'U.F.R dont relève l'étudiant, une équivalence globale ou partielle, en 1^{re} ou en 2^e année de licence (L1 ou L2).

De nouvelles conventions ont été signées entre le Lycée Condorcet et les universités Pierre et Marie Curie (**Paris 6**) et Paris Diderot (**Paris 7**) pour l'inscription cumulative des étudiants. Cette inscription se fait par l'intermédiaire du lycée et les étudiants en sont informés en temps utile, après la rentrée.

Renseignements pratiques

1) Logement

Le lycée Condorcet n'a pas d'internat mais les élèves peuvent être hébergés et accompagnés sur les plans éducatif, pédagogique, sportif et culturel par **l'Internat de la Réussite Jean Zay**, situé 10, rue du Docteur Blanche dans le 16^e arrondissement de Paris.

Une journée Portes Ouvertes sera organisée par ce lycée **le samedi 3 février 2018 de 14h à 18h**.

Il accueille majoritairement des étudiant(e)s de CPGE en fonction de deux catégories :

- l'une sans critère social précis ;
- l'autre sur des critères sociaux : boursiers...

Les étudiants peuvent également s'adresser au **C.R.O.U.S** www.crous.paris.fr ou consulter les sites suivants pour les logements étudiants : www.lokaviz.fr, www.estudines.com

2) Associations ou fondations d'aide ou de soutien aux étudiants

L'association Maisons des Jeunes Talents propose à des étudiant(e)s boursier(e)s en première et/ou deuxième année de CPGE un hébergement gratuit à Paris ainsi qu'un accompagnement pédagogique. Le dossier de candidature est à remplir sur www.maisonsdesjeunestalents.fr

La Fondation Frateli, située 3 rue Rodier, 75009 Paris (tel. 0179250665) association à but non lucratif, accompagne les étudiants ayant obtenu une mention Bien ou Très Bien et boursiers d'Etat, en les parrainant avec de jeunes professionnels ayant le même parcours de formation qu'eux, chaque parrainage durant jusqu'à l'insertion professionnelle du filleul, soit entre 5 et 6 ans.

La Fondation Georges Besse offre des bourses à des étudiants méritants visant une carrière d'ingénieur et connaissant de réelles difficultés matérielles ou humaines. Cette aide s'accompagne d'un suivi personnel. Les dossiers de candidatures peuvent être téléchargés sur le site de la fondation :

www.fondationbesse.com

3) Les Bourses

Les bourses des classes préparatoires sont des bourses d'enseignement supérieur. Elles doivent être demandées conformément au calendrier communiqué par votre établissement actuel. Le dossier social étudiant est le document unique de demande de bourse et de logement en résidence universitaire. Il doit être saisi sur : www.crous-paris.fr et constitué chaque année du 15 janvier au 31 mai.

La procédure d'admission en 1^{re} année peut être consultée sur le site "Parcoursup"

Par ailleurs, le site de Condorcet vous fournira de nombreuses informations

www.lycee-condorcet-paris.fr